

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon le Règlement (UE) n° 2015/830

1. Identification de la substance / préparation et de la société :

1.1. Identificateur de produit :

Nom du produit : Colle pour collage UV
Code du produit : CO-115

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :

Secteur d'utilisation : Optique-lunetterie
Emploi de la substance / préparation : Adhésif pour collage sous lampe UV

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :

Fournisseur : TECHNIDIS
 14 rue des Villas
 F-25000 BESANÇON
 Tél. : 00 33 (0) 381 80 88 53
 Fax : 00 33 (0) 381 47 05 40
 E-mail : info@technidis.eu

1.4. Numéro d'appel d'urgence :

Numéro d'appel d'urgence : ORFILA 01 45 42 59 59
 Serveur ORFILA de l'INRS disponible 7 j / 7 et 24 h / 24
 Informations limitées aux intoxications

2. Identification des dangers :

2.1. Classification de la substance ou du mélange :

Selon le Règlement (UE) n° 1272/2008 :

Toxicité aiguë orale	Catégorie 4 (H302)
Toxicité aiguë par inhalation (poussières, brouillards)	Catégorie 4 (H332)
Corrosion / irritation cutanée	Catégorie 1 – sous-catégorie A (H314)
Dommmages / irritations oculaires sévères	Catégorie 1 (H318)
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1 (H317)
Toxicité sur organes cible spécifiques (exposition unique)	Catégorie 3 (H335)
Toxicité aquatique aiguë	Catégorie 1 (H400)
Toxicité aquatique chronique	Catégorie 2 (H411)

Dangers physiques :

Aucun.

Conséquences sur les organes cibles :

Système respiratoire, yeux, peau.

2.2. Éléments d'étiquetage :

Etiquetage conformément au Règlement (UE) n° 1272/2008 :

Pictogrammes :



Avertissement :

Danger

Mentions de danger :

H302 : Nocif en cas d'ingestion.

H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.

H332 : Nocif par inhalation.

H335 : Peut irriter les voies respiratoires.

H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

Prévention :

P264 : Se laver le visage, les mains et la peau exposée soigneusement après manipulation.

P270 : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P271 : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P260 : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 : Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

P272 : Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P273 : Eviter le rejet dans l'environnement.

Intervention :

P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.

Stockage :

P405 : Garder sous clé.

P403+P233 : Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Elimination :

P501 : Éliminer le contenu/récipient dans une déchetterie agréée.

Conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) :

Composant déterminant le danger pour l'étiquetage :

- 1-propanone, 2-hydroxy-2-méthyl-1-phényle, N,N-Diméthylacrylamide, triacrylate de triméthylolpropane, acide acrylique.

2.3. Autres dangers :**Toxicité aiguë inconnue :**

0 % du mélange est constitué d'un ou plusieurs composants de toxicité inconnue.

3. Composition/informations sur les composants :**3.1. Substances :**

Non applicable.

3.2. Mélanges :

Composants dangereux :

Nom chimique	N° CE	N° CAS	N° enregistrement REACH	Concentration %	Classification Règlement CE n° 1272/2008
N,N-Diméthylacrylamide	220-237-5	2680-03-7	01-2119971262-39-0007	25 à 39	Acute Tox. 3 (H301) Acute Tox. 3 (H311) Acute Tox. 3 (H331) Eye Dam. 1 (H318) Flam.Liq. 4 (H227)
Triacrylate de triméthylolpropane	239-701-3	15625-89-5		5 à 9	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2A (H319) Skin Sens. 1A (H317) Aquatic Acute 3 (H402)
Acide acrylique	201-177-9	79-10-7		5 à 9	Flam. Liq. 3 (H226) Acute Tox. 4 (H302) Acute Tox. 4 (H312) Acute Tox. 4 (H332) Skin Corr. 1 (H314) Aquatic Acute 1 (H400)
2,2-Dimethoxy-1,2-diphényle éthanone	246-386-6	24650-42-8		5 à 9	Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)
1-propanone, 2-hydroxy-2-méthyl-1-phényle	231-272-0	7473-98-5		1 à < 3	Acute Tox. 4 (H302) Aquatic Chronic 2 (H411)
3-triméthoxysilylpropyl méthacrylate	219-785-8	2530-85-0		1 à < 3	Skin Sens. 1 (H317)
Diphényle (2,4,6-triméthyl-benzoyl) oxyde de phosphine	278-355-8	75980-60-8		1 à < 3	Repr. 2 (H361f) Aquatic Chronic (H411)
Phénothiazine	202-196-5	92-84-2		< 0,1	Acute Tox. 4 (H302) Skin Sens. 1 (H317) STOT RE 2 (H373) Aquatic Chronic 3 (H412)

Le texte complet des phrases H est détaillé dans le paragraphe 16 de cette fiche de sécurité.

4. Mesures de premiers secours :**4.1. Description des premiers secours :****Recommandations générales :**

Effectuer les premiers soins en fonction du type de blessure.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement et abondamment à l'eau et au savon et retirer tous les vêtements et chaussures contaminés.

Contact avec les yeux :

Rincer les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une irritation oculaire se développe ou persiste.

Inhalation :

Transporter la victime à l'air frais et si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Ingestion :

Rincer la bouche et consulter un médecin.

Protection personnelle des premiers secours :

S'assurer que le personnel médical est informé sur le matériau impliqué et que des mesures sont prises pour sa protection et pour éviter que la contamination ne se propage.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

Principaux symptômes :

Démangeaisons et éruptions cutanées.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Note aux médecins :

Traitement symptomatique.

5. Mesures de lutte contre l'incendie :

5.1. Moyens d'extinction :

Moyens d'extinction recommandés :

Utiliser CO₂, produits chimiques secs ou mousse.

Moyens d'extinction inappropriés :

Ne pas utiliser de jet d'eau concentré car cela pourrait créer une dispersion et étendre l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

Risques particuliers résultant de la substance :

Dioxyde de carbone (CO₂), monoxyde de carbone (CO), oxydes d'azote (NO_x), fumée noire dense.

Produits de combustion dangereux :

Produits de décomposition dangereux dus à une combustion incomplète.

5.3. Conseils aux pompiers :

Équipement de protection anti-incendie :

Porter un appareil de respiration autonome et une tenue de protection. Porter un équipement de protection individuelle.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel :

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédure d'urgence :

Précautions individuelles :

Assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection individuelle.

Services d'urgence :

Utiliser les équipements de protection individuelle recommandés dans le paragraphe 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement :

Évitez toute fuite ou tout déversement supplémentaire si cela est sans danger.

Empêcher que le matériau ne pénètre dans les égouts ou les cours d'eau.

Les autorités locales doivent être informées si des déversements importants ne peuvent être contenus.

Se référer au paragraphe 12 pour plus d'informations sur l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Méthodes de confinement :

Empêcher d'autres fuites ou déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage :

Absorber avec une matière absorbante inerte (par exemple sable, gel de silice, liant acide, liant universel, sciure).

6.4. Référence à d'autres sections :

Se référer au paragraphe 13 pour d'autres informations.

7. Manipulation et stockage :

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

Conseils pour une manipulation sans danger :

Assurer une ventilation adéquate.

Protéger de la lumière.

Mesures d'hygiène :

Manipuler avec de bonnes techniques d'hygiène et de sécurité au travail.

Ne pas respirer les vapeurs/brouillards/gaz.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Il est recommandé de nettoyer régulièrement les équipements, la zone de travail et les vêtements.

Ne pas manger, boire ni fumer pendant le travail.

Ne pas porter les vêtements de travail contaminés hors du lieu de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :

Mesures techniques / conditions de stockage :

Garder le conteneur bien fermé dans un lieu sec et bien ventilé.

Protéger de la lumière.

Conserver sous clé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :

Scénario d'exposition :

Pas d'informations disponibles.

Mesures de gestion des risques :

Les informations requises sont fournies dans cette fiche de données de sécurité.

8. Contrôle de l'exposition / Protection individuelle :**8.1. Paramètres de contrôle :****Limites d'exposition :**

Nom chimique	Irlande	Norvège	Pologne	Portugal	Suisse
Triméthylolpropane triacrylate 5 - 9					S+
Acide acrylique 5 - 9	TWA 2 ppm TWA 6 mg/m ³ STEL 6 ppm STEL 18 mg/m ³	TWA 10 ppm TWA 30 mg/m ³ STEL 15 ppm STEL 45 mg/m ³	TWA 10 mg/m ³ STEL 29,5 mg/m ³	TWA 2 ppm C(A4) P*	SS-C** TWA 10 ppm TWA 30 mg/m ³ STEL 10 ppm STEL 30 mg/m ³
3-triméthoxysilylprolyl méthacrylate 1 - <3					S+
Phénothiazine < 0,1		TWA 5 mg/m ³ S* STEL 10 mg/m ³	TWA 4 mg/m ³	TWA 5 mg/m ³ P*	H* TWA 5 mg/m ³

Nom chimique	Allemagne	Pays-Bas	Autriche	Italie	Espagne
Acide acrylique 5 - 9	TWA 10 ppm TWA 30 mg/m ³				TWA 10 ppm TWA 29 mg/m ³ STEL 20 ppm STEL 59 mg/m ³ S*
Phénothiazine < 0,1					TWA 5 mg/m ³ S*

Doses dérivées sans effet DNEL :

Aucune information disponible.

Concentration prévisible sans effet PNEC :

Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition :**Contrôle de l'exposition au poste de travail :****Mesures d'ordre technique :**

Dans les lieux où cela peut être raisonnablement faisable, cela doit être réalisé par l'utilisation d'une ventilation locale et une bonne extraction générale.

Mesures d'hygiène :

Ne pas manger, boire ou fumer pendant le travail.
Se laver les mains avant de manger, boire ou fumer.
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Équipement de protection personnelle :**Informations générales :**

Utiliser un équipement de protection personnelle en bonne condition.

Protection respiratoire :

Les travailleurs doivent porter une protection respiratoire appropriée et certifiée lorsqu'ils sont exposés à des concentrations dépassant les limites d'exposition.

Protection des mains :

Caoutchouc de nitrile. Respecter les instructions données par le fournisseur des gants concernant la perméabilité et le temps de pénétration. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques sous lesquelles le produit est utilisé, telles que danger de coupure, abrasion et durée du contact.

Protection oculaire et faciale :

Lunettes de protection avec protections latérales. Si des éclaboussures sont possibles, porter des lunettes de protection enveloppantes.

Protection de la peau et du corps :

Vêtements à manches longues, tablier, gants impératifs.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement :

Les autorités locales doivent être informées si un déversement ne peut être contenu. Ne pas laisser le matériau contaminer le système d'eaux souterraines. Empêcher que le produit pénètre dans les égouts.

9. Propriétés physiques et chimiques :**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :**

Etat physique :	Liquide
Apparence :	Transparente
Couleur :	Jaune clair
Odeur :	Caractéristique
Seuil olfactif :	Aucune information disponible
pH :	Aucune information disponible
Point de fusion/congélation :	Aucune information disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	Aucune information disponible
Point d'éclair :	101°C – 214°F
Taux d'évaporation :	Aucune information disponible
Inflammabilité (solide/gaz) :	Aucune information disponible
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité :	Aucune information disponible
Pression de vapeur :	Aucune information disponible
Densité de vapeur :	Aucune information disponible
Densité relative :	Aucune information disponible
Gravité spécifique :	Aucune information disponible
Solubilité dans l'eau :	Pratiquement insoluble
Solubilité dans d'autres solvants :	Aucune information disponible
Coefficient de partage : n-octanol/eau :	Aucune information disponible
Température d'auto-inflammabilité :	Aucune information disponible
Température de décomposition :	Aucune information disponible
Viscosité :	2 500 cP
Propriétés explosives :	Aucune information disponible
Propriétés comburantes :	Aucune information disponible

9.2. Autres informations :

Point d'assouplissement :	Aucune information disponible
Poids moléculaire :	Aucune information disponible

Contenu en COV (%) : Aucune information disponible
Densité : Aucune information disponible
Densité apparente : Aucune information disponible

10. Stabilité et réactivité :

10.1. Réactivité :

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique :

Stable dans des conditions normales.

Données d'explosivité :

Sensibilité aux chocs mécaniques : Aucune.

Sensibilité aux décharges statiques : Aucune.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses :

Polymérisation dangereuse :

Aucune dans des conditions normales d'utilisation.

Réactions dangereuses :

Aucune dans des conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter :

Protéger de la lumière, de la chaleur, des étincelles et des flammes.

10.5. Matières incompatibles :

Amines, désoxygénants, agents oxydants forts, acides forts, bases fortes, thiosulfates.

10.6. Produits de décomposition dangereux :

Aucune dans des conditions normales d'utilisation.

11. Informations toxicologiques :

11.1. Informations sur les effets toxicologiques :

Toxicité aiguë :

Informations sur le produit :

<i>Inhalation</i>	Les tests d'inhalation ont prouvé que la classification peut être rétrogradée à la catégorie 4.
<i>Contact avec les yeux</i>	Il n'y a aucune donnée disponible pour ce produit.
<i>Contact avec la peau</i>	Il n'y a aucune donnée disponible pour ce produit.
<i>Ingestion</i>	Il n'y a aucune donnée disponible pour ce produit.

Toxicité aiguë inconnue :

0 % du mélange comporte des ingrédients de toxicité inconnue.

Les valeurs suivantes sont calculées sur la base du chapitre 3.1 du document SGH.

ATEmix (oral)	1 074.00 mg/kg
ATEmix (peau)	3 026,00 mg/kg
ATEmix (inhalation de poussières/brouillard)	1,20 mg/l
ATEmix (inhalation de fumées)	212,00 mg/l

Information sur les composants :

Nom chimique	Oral DL50	Dermique DL50	Inhalation CL50
N,N-Diméthylacrylamide	252 mg/kg (rat)	907 mg/kg (lapin)	= 776 ppm (rat) 1 h
Triméthylolpropane triacrylate	= 5190 mg/kg (rat)	= 5000 mg/kg (lapin)	
Acide acrylique	= 193 mg/kg (rat) = 335000 µg/kg (rat)	= 280 µL/kg (lapin) = 295 mg/kg (lapin)	= 5300 mg/ m ³ (rat) 2 h
2,2-Diméthoxy-1,2-diphényl éthanone	> 2000 mg/kg (rat)		
1-Propanone, 2-hydroxy-2-méthyl-1-phényle	= 1694 mg/kg (rat)		
3-triméthoxysilylpropyl méthacrylate	> 5000 mg/kg (rat)		
Phénothiazine	2 000 mg/kg (rat)		200 mg/l (rat) 1 h

Corrosion cutanée / irritation cutanée :

Aucune information disponible.

Lésions oculaires graves / irritation :

Aucune information disponible.

Sensibilisation :

Peut entraîner une sensibilisation chez les personnes sensibles.

Mutagénicité :

Aucune information disponible.

Carcinogénicité :

Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction :

Aucune information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique :

Voies respiratoires, yeux, peau.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée :

Aucune information disponible.

Danger par aspiration :

Aucune information disponible.

12. Informations écologiques :

12.1. Toxicité :

Écotoxicité :

Nocif pour les organismes aquatiques avec effets néfastes à long terme.

Très toxique pour les organismes aquatiques.

0 % du mélange est constitué d'un ou plusieurs composants de toxicité inconnue pour l'eau.

Toxicité aquatique aiguë :Information sur le produit :

Aucune donnée de niveau de produit disponible.

Information sur les composants :

Nom chimique	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques	Toxicité pour les algues
N,N-Diméthylacrylamide	CL50 > 120 mg/l 96 h (truite arc-en-ciel)	CE50 > 120 mg/l 48 h (Daphnia magna)	-
Triméthylolpropane triacrylate	-	CL50 = 19,9 mg/l 48 h (Daphnia magna)	-
Acide acrylique	CL50 = 222 mg/l 96 h (Brachydanio rerio)	CE50 = 95 mg/l 48 h	CE50 0,04 mg/l 72h (Desmodesmus subspicatus)
2,2-Diméthoxy-1,2-diphényl éthanone	CL50 6 mg/l 96 h (Lepomis macrochirus)	CE50 26 mg/l 48 h (Daphnia magna)	CE50 0,17 mg/l 72 h
3-triméthoxysilylpropyl méthacrylate	CL50 > 1024,00 mg/l 96 h (Brachydanio rerio)	CE50 > 876,00 mg/l 48 h (Daphnia magna)	CE50 > 536,00 mg/l 72 h (Scenedesmus subspicatus)
Phénothiazine	CL50 1,1 mg/l 48 h (Oryzias latipes)	-	-

12.2. Persistance et dégradabilité :

Aucune donnée de niveau de produit disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation :

Nom chimique	Rapport de répartition octanol/eau (log Pow)
Triméthylolpropane triacrylate	0,67
Acide acrylique	0,46
Phénothiazine	4,24

12.4. Mobilité dans le sol :

Aucune donnée de niveau de produit disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB :

Aucune donnée de niveau de produit disponible.

12.6. Autres effets néfastes :

Aucun.

13. Considérations relatives à l'élimination des résidus :**13.1. Méthodes de traitement des déchets :*****Déchets des résidus / produits non utilisés :***

Ils ne doivent pas être libérés dans l'environnement. Éliminer selon les directives locales.

Emballages contaminés :

Les conteneurs vides doivent être apportés à une déchetterie agréée pour recyclage et élimination.

Éliminer en tant que déchet dangereux conformément aux réglementations légales locales et nationales.

Autres informations :

Selon le catalogue européen des déchets, les codes de déchets ne sont pas spécifiques au produit, mais à l'application. Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur sur la base de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

14. Informations relatives au transport :**14.1. Numéro ONU :**

Numéro d'identification : 3082

14.2. Nom d'expédition des Nations Unies :

Nom d'expédition approprié : Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.o.s. (acide acrylique)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport :

Classe de danger : 9 - Substances et articles dangereux divers

14.4. Groupe d'emballage :

Groupe d'emballage : III
N° EmS : F-A, S-F

14.5. Dangers pour l'environnement :

Transport dangereux pour la faune aquatique et la flore.

14.6. Précautions particulières :

Aucune.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC :

Pas d'information disponible.

15. Informations réglementaires :**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement :****Classification WGK :**

Classe de danger pour l'eau = 1 (auto classification)

Inventaires internationaux :

AICS	Conforme
DSL/NDSL	Conforme
EINECS/ELINCS	Conforme
ENCS	Conforme
IECSC	Conforme
KECI	Conforme

NZIoC	Conforme
PICCS	Non listé
TCSI	Conforme
TSCA	Conforme

Légende :

AICS – Inventaire des substances chimiques - Australie

DSL/NDSL – Liste des substances domestiques / Liste des substances non domestiques – Canada

EINECS/ELINCS – Inventaire des substances chimiques existantes / Liste des substances chimiques notifiées – Union Européenne

ENCS – Substances chimiques existantes et nouvelles – Japon

IECSC – Inventaire des substances chimiques existantes – Chine

KECI – Substances chimiques existantes et évaluées – Corée du Sud

NZIoC – Inventaire des produits chimiques – Nouvelle Zélande

PICCS – Inventaire des substances chimiques et des produits chimiques – Philippines

TCSI – Inventaire des substances chimiques – Taiwan

TSCA – Inventaire de la loi de contrôle des substances toxiques, section 8 (b) – Etats-Unis

15.2. Évaluation de la sécurité chimique :

Aucune information disponible.

16. Autres informations :***Texte complet des phrases H apparaissant dans le paragraphe 3 :***

H226 : Liquides et vapeurs inflammables.

H227 : Liquide combustible.

H301 : Toxique en cas d'ingestion.

H302 : Nocif en cas d'ingestion.

H311 : Toxique par contact cutané.

H312 : Nocif par contact cutané.

H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H315 : Consulter immédiatement un médecin.

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée

H318 : Provoque de graves lésions des yeux.

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

H331 : Toxique par inhalation.

H332 : Nocif par inhalation.

H361f : Susceptible de nuire à la fertilité.

H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

H401 : Toxique pour les organismes aquatiques.

H402 : Nocif pour les organismes aquatiques.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Abréviations et acronymes utilisés :

ATEmix Classification de toxicité aiguë pour le mélange

CAS Numéro du Chemical Abstract Service

CE50	Concentration efficace médiane
CL50	Concentration létale médiane
DNEL	Derived No Effect Level (doses dérivées sans effet), niveau d'exposition à la substance en dessous duquel ne sont pas prévus d'effets défavorables.
EPI	Equipement de Protection Individuelle.
PBT	Persistant, bio-accumulatif et toxique selon le REACH
PNEC	Predicted No Effect Concentration (concentration prévisible sans effet)
STEL	Short Term Exposure Limit (limite d'exposition à court terme)
TWA	Time Weighted Averages (concentration moyenne pondérée)
vPvB	Très persistant et bio-accumulatif selon le REACH

Date de révision :

4 décembre 2018

Cette fiche de sécurité est conforme aux exigences de la directive UE n° 1907/2006.

Clause de non-responsabilité :

Ces informations ne contiennent aucune garantie légale, expresse ou tacite. Ces informations sont considérées comme exactes d'après les connaissances du fabricant et de ses filiales. Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité se réfèrent uniquement à ce produit spécifique. Le fabricant n'assume aucune responsabilité légale pour son utilisation ou la confiance dans les informations de cette fiche de données de sécurité.